

# Complément du Bulletin d'information n° 25

## 17 NOUVEAUTÉS

GESTION DES MENTIONS OBLIGATOIRES SUR LES FACTURES H.T.

GESTION DES COMMUNES NOUVELLES

« COMMUNES NOUVELLES » : NON CE PAS UNE ERREUR C'EST BIEN LE BON TERME LÉGAL

AFFICHAGE DES NOUVEAUX NOMS DE RÉGION

Attention : Cette version est disponible uniquement dans les conditions suivantes :  
Avoir un serveur Uselt 4 ou être en ASP chez E.I.S. ou être sous Windows (Monoposte ou Client/Serveur).



103 Tournebride  
35600 Sainte-Marie  
Tel : 02 99 72 15 15  
info@eis-informatique.com

## Gestion des mentions obligatoires sur les factures H.T. (Clause d'exonération de T.V.A.)

Lorsque vous vendez des biens ou que vous réalisez des prestations de services à destination de clients étrangers et que la facture est en H.T. (sans T.V.A.), alors la mention d'exonération de T.V.A. doit figurer sur la facture sous peine d'une amende de 15 € par facture émise. De même, si vous vendez en H.T. à des clients français, cette mention d'exonération de T.V.A. doit également figurer.

Cependant la mention diffère en fonction du pays de destination (hors UE, intracommunautaire, DOM, France) et du type de vente (biens ou services). Pour définir les mentions qui vous concernent, nous vous conseillons de contacter le service « commerce international » de votre C.C.I.

En validant une facture H.T. le programme vous propose automatiquement de sélectionner la mention correspondant à cette facture. Selon le type de vente\* et le pays de livraison, le programme vous suggère la mention la plus adaptée, mais ce sera à vous de confirmer. Il est possible de saisir jusqu'à dix mentions par facture.

La liste des mentions d'une facture s'affiche en se positionnant sur la fenêtre « Document ». (cf. image ci-dessous)

*Attention : Si vous devez facturer des articles en H.T. et d'autres en T.T.C. à un client, il faut alors faire deux factures, l'une en H.T. avec la mention d'exonération de T.V.A., l'autre en T.T.C.*

*Avantage : Vous respectez la loi et n'aurez pas de désagrément lors d'un contrôle fiscal.*

\* Type de vente : Selon le groupe des articles pour le négoce, et selon l'intervention pour le S.AV. (avec ou sans pièces)

### Affichage des mentions obligatoires d'une facture :

The screenshot shows a software window titled "VISUALISATION" with a menu bar (Fichier, Affichage, Session, Emulation, Mode d'affichage) and a toolbar. The main area displays invoice information:

VISUALISATION	Ventes et commandes		Exemple Terminé
Dossier : 0020973	BRUSSELSHOP	Facture directe	EIS
Facture 16010011 du 28/01/2016 Editée	1041 BRUXELLES	(0)2 210 99 01	EIS

On the left, a sidebar lists menu items: Adresses, Réf.client, Articles, Conditions, Document, Paiement, Etat, T, Mémoire, Contact, Commentaire. An orange box highlights a message: "Le type de document ne peut être modifié vous êtes en VISUALISATION".

A central window titled "[ Mentions obligatoires ]" displays: "Exonération de TVA, article 262 ter-I du CGI".

At the bottom left, a summary table shows:

H.T.	1 301,68
T.T.C.	1 301,68

At the bottom right, the total amount is displayed in large digits: **1301.68**, with "T.T.C. : 1301,68" below it.

The status bar at the bottom contains: "Vous êtes en visualisation - (F4) Dates (F5) Détail de la TVA - (F3) Loupe - (F7) Suivi du dossier." and "Prêt" on the far left.

## Liste des mentions obligatoires

Nous vous fournissons une liste des mentions les plus fréquentes, que vous pouvez adapter à votre activité en retirant les mentions inutiles ou ajoutant les mentions manquantes. (cf. image ci-dessous)

### Liste des mentions obligatoires fournies par défaut :

Libellé	Commentaire
Livraison de biens, exportation hors UE	Exonération de TVA, article 262 I du CGI
Livraison de biens, intracommunautaire	Exonération de TVA, article 262 ter-I du CGI
Livraison de biens, à destination des DOM	Exonération de TVA, article 262 I du CGI et article 294-2 du CGI
Livraison de biens, opérations triangulaires (3 états UE)	Exonération de TVA, article 141 a) à e) de la Directive 2006/112/
Livraison de biens, importations suivies d'une livraison UE	Exonération de TVA, article 291-III-4° du CGI
Livraison de biens, ventes en France en franchise de TVA	Exonération de TVA, article 275 du CGI
Livraison de biens, navire haute mer, bateau pêche maritime	Exonération de TVA, article 262 II 2° du CGI
Prestation de services, hors EU	Hors du champ d'application de la TVA française, article 259-1 du
Prestation de services, intracommunautaire	Autoliquidation et article 196 de la Directive 2006/112/CE

## Edition des mentions sur les factures

Pour les impressions PDF, les mentions s'impriment automatiquement à la fin de la facture, il n'y a pas besoin de modifier les formulaires d'impression. Pour les impressions matricielles, il faut nous contacter si vous êtes concernés par l'impression des mentions, nous modifierons votre format au cas par cas.

## Groupes comptables : Type d'articles

Dans le fichier « groupes comptables », la rubrique « Type article » permet d'indiquer si les articles de ce groupe sont des biens et du service. (cf. image ci-dessous)

*Avantage : Lors de la facturation négoce, le programme suggérera automatiquement la bonne mention.*

*Remarque : Si dans une facture, il y a en même temps des articles des deux types, c'est alors la mention pour les articles de type bien, qui doit figurer sur la facture.*

### Sélection du type d'article d'un groupe :

MODIFICATION GROUPES

Code | 37

Libellé | PIECES DETACHEES

Affichable | Oui

Type groupe |

Type article |  Biens  Services

Achat associé |

Comptabilité |

## Mentions dans les contrats de services

Pour chaque contrat de services, il est possible d'indiquer la ou les mentions qui seront appliquées lors de la facturation automatique du contrat.

## Communes nouvelles

Selon l'INSEE, au 1<sup>er</sup> janvier 2016, 1 090 communes se sont regroupées en 317 communes nouvelles.  
<http://www.insee.fr/fr/methodes/default.asp?page=nomenclatures/cog/communes-nouvelles-2015.htm>

Nous avons modifié nos logiciels afin d'intégrer les communes nouvelles fournies par l'INSEE. Lorsque nous vous installerons la mise à jour des communes françaises, les "communes nouvelles" apparaitront avec "commune nouvelle" à droite de leur nom. Les anciennes communes apparaitront en couleur avec le nom de la commune nouvelle à droite de leur nom. (cf. image ci-dessous)

*Avantage : Vous pouvez rechercher une commune avec son ancien ou son nouveau nom.*

### Liste des communes par le code postal :

Pays	C. p.	Ville	Département	Région
FR	01260	HAUT VALROMEY (nouvelle commune)	Ain	Auvergne-Rhône-Alpes
FR	01260	HOTTONES -> HAUT VALROMEY	Ain	Auvergne-Rhône-Alpes
FR	01260	LE GRAND-ABERGEMENT -> HAUT VALROMEY	Ain	Auvergne-Rhône-Alpes
FR	01260	LE PETIT-ABERGEMENT -> HAUT VALROMEY	Ain	Auvergne-Rhône-Alpes
FR	01260	LOCHIEU	Ain	Auvergne-Rhône-Alpes
FR	01260	LOMPNIEU	Ain	Auvergne-Rhône-Alpes
FR	01260	RUFFIEU	Ain	Auvergne-Rhône-Alpes
FR	01260	SONGIEU -> HAUT VALROMEY	Ain	Auvergne-Rhône-Alpes
FR	01260	SUTRIEU	Ain	Auvergne-Rhône-Alpes
FR	01260	VIEU	Ain	Auvergne-Rhône-Alpes
FR	01260	VIRIEU-LE-PETIT	Ain	Auvergne-Rhône-Alpes
FR	01270	BEAUPONT	Ain	Auvergne-Rhône-Alpes

## Communes nouvelles dans la saisie des adresses

Des communes regroupées peuvent avoir les mêmes noms de rue, ce qui va poser un problème aux facteurs et livreurs. Certaines rues seront sans doute à l'avenir renommées ou renumérotées (selon les conseils municipaux).

La Poste préconise alors de mettre le nom de l'ancienne commune dans l'adresse.

[http://www.amf.asso.fr/upload/fichiers/documents/AMF\\_13703\\_NOTE.pdf](http://www.amf.asso.fr/upload/fichiers/documents/AMF_13703_NOTE.pdf)

Voir l'exemple suivant :

Si l'on prend l'exemple de la commune nouvelle de BEAUSSAIS-VITRE, la nouvelle adresse sera la suivante :

Avant :

Monsieur Lucien BLANC  
 10 RUE DU LAVOIR  
 79370 VITRE

Après :

Monsieur Lucien BLANC  
 10 RUE DU LAVOIR  
 VITRE  
 79370 BEAUSSAIS-VITRE

Lorsque vous saisissez ou sélectionnez le nom d'une ancienne commune, le programme applique automatiquement le nom de la commune nouvelle et place le nom de l'ancienne commune à la fin de l'adresse (dernière ligne de la rue).

*Avantage : En respectant les préconisations de La Poste vous éviterez les erreurs de livraison.*

## Nouvelles régions

Selon la taille de l'écran, les listes des codes postaux et communes affichent les colonnes "Départements" et "Régions". Lorsque nous vous installons les communes d'autres pays, le nom des subdivisions administratives peuvent également s'afficher dans ces deux nouvelles colonnes.

Dans la colonne « Régions » s'affiche le nouveau nom administratif de ceux-ci. (cf. image ci-dessous)

Liste des communes par le nom :

Pays	Ville	C. p.	Département	Région
FR	AAST	64460	Pyrénées-Atlantique	Aquitaine-Limousin-Poitou-Charentes
FR	ABAINVILLE	55130	Meuse	Alsace-Champagne-Ardenne-Lorraine
FR	ABANCOURT	59268	Nord	Nord-Pas-de-Calais-Picardie
FR	ABANCOURT	60220	Oise	Nord-Pas-de-Calais-Picardie
FR	ABAUCOURT	54610	Meurthe-et-Moselle	Alsace-Champagne-Ardenne-Lorraine
FR	ABAUCOURT-HAUTCOURT	55400	Meuse	Alsace-Champagne-Ardenne-Lorraine
FR	ABBANS-DESSOUS	25320	Doubs	Bourgogne-Franche-Comté
FR	ABBANS-DESSUS	25440	Doubs	Bourgogne-Franche-Comté
FR	ABBARETZ	44170	Loire-Atlantique	Pays de la Loire
FR	ABBECOURT	02300	Aisne	Nord-Pas-de-Calais-Picardie
FR	ABBECOURT	60430	Oise	Nord-Pas-de-Calais-Picardie
FR	ABBENANS	25340	Doubs	Bourgogne-Franche-Comté
FR	ABBEVILLE	80100	Somme	Nord-Pas-de-Calais-Picardie
FR	ABBEVILLE-LA-RIVIERE	91150	Essonne	Ile-de-France
FR	ABBEVILLE-LES-COMPLANS	54800	Meurthe-et-Moselle	Alsace-Champagne-Ardenne-Lorraine
FR	ABBEVILLE-SAINT-LUCIEN	60480	Oise	Nord-Pas-de-Calais-Picardie
FR	ABBEVILLERS	25310	Doubs	Bourgogne-Franche-Comté
FR	ABEILHAN	34290	Hérault	Languedoc-Roussillon-Midi-Pyrénées
FR	ABELCOURT	70300	Haute-Saône	Bourgogne-Franche-Comté
FR	ABERE	64160	Pyrénées-Atlantique	Aquitaine-Limousin-Poitou-Charentes
FR	ABERGEMENT-LA-RONCE	39500	Jura	Bourgogne-Franche-Comté
FR	ABERGEMENT-LE-GRAND	39600	Jura	Bourgogne-Franche-Comté
FR	ABERGEMENT-LE-PETIT	39800	Jura	Bourgogne-Franche-Comté
FR	ABERGEMENT-LES-THESY	39110	Jura	Bourgogne-Franche-Comté
FR	ABIDOS	64150	Pyrénées-Atlantique	Aquitaine-Limousin-Poitou-Charentes
FR	ABILLY	37160	Indre-et-Loire	Centre-Val de Loire
FR	ABITAIN	64390	Pyrénées-Atlantique	Aquitaine-Limousin-Poitou-Charentes
FR	ABJAT-SUR-BANDIAT	24300	Dordogne	Aquitaine-Limousin-Poitou-Charentes
FR	ABLAIN-SAINT-NAZAIRE	62153	Pas-de-Calais	Nord-Pas-de-Calais-Picardie
FR	ABLAINCOURT-PRESSOIR	80320	Somme	Nord-Pas-de-Calais-Picardie
FR	ABLAINZEVILLE	62116	Pas-de-Calais	Nord-Pas-de-Calais-Picardie

## Correction des factures non comptabilisées

Dans la version de début 2015, nous avons modifié nos logiciels afin d'appliquer la loi sur n°2013-1117 du 6 décembre 2013 relative à la fraude fiscale et la grande délinquance économique et financière, rendant impossible la correction d'une facture éditée. En vérifiant chez nos concurrents, et après des nombreux conseils et recherches, nous avons décidé d'assouplir nos logiciels en rendant possible la correction des factures non comptabilisées de moins d'un mois. La correction d'une facture sera mémorisée dans le suivi du dossier.

Lors de la correction d'une facture, depuis la fenêtre « Document », la touche (F11) permet de corriger les mentions obligatoires de la facture.

Les fonctions permettant de créer automatiquement l'avoir d'une facture ou le changement d'entête de facture (création automatique d'un avoir puis d'une facture rectificative) restent toujours disponibles et sont préconisées.

Les droits des utilisateurs autorisés à corriger les factures restent les mêmes que dans la version antérieure à 2015, ceux-ci n'ayant pas été supprimés.

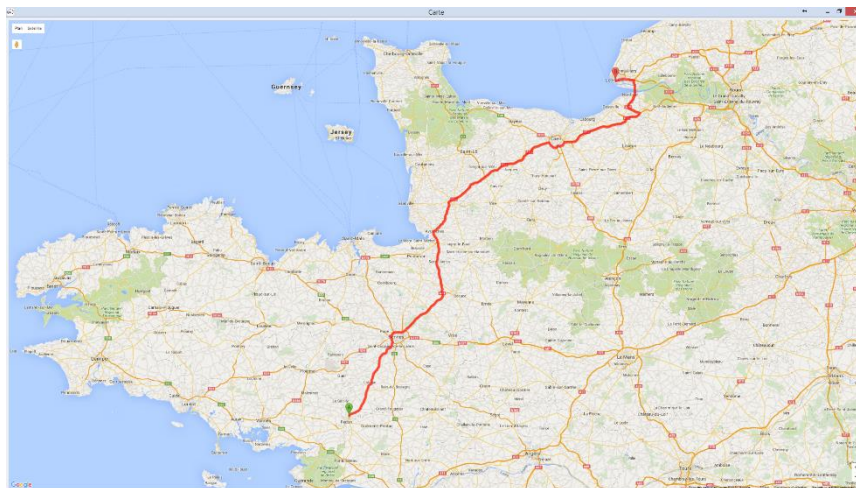
*Remarque : Les factures ayant fait l'objet d'un avoir total ne pourront pas être corrigées, l'avoir non plus.*

## 10 Nouveautés Galion - Affaires - Titan

### Cartes et itinéraires

La touche qui permet d'afficher la position ou l'itinéraire d'une adresse sur une carte Maps via MaxEis est maintenant la touche (F11). Celle-ci est maintenant accessible depuis la fenêtre « Adresses » des programmes de facturation et de prise en charge.

**Itinéraire affiché via MaxEis :**



## 11 Nouveautés Galion - Affaires - Titan

### Cas particulier de la règle 411

Dans le cas du multi société, du multi site et des commandes fournisseurs, une société peut commander chez un fournisseur à la place d'une autre, car la seconde n'a pas de compte chez le fournisseur.

**Lorsque la règle est à 1 :** Une société (site) principale commande pour toutes les autres sociétés, lorsque ces dernières n'ont pas de compte chez le fournisseur. Et ces dernières ne commandent que pour elles-mêmes lorsqu'elles ont un compte chez le fournisseur.

**Lorsque la règle est à 2 :** Une société qui n'est pas la société principale peut commander pour toutes celles qui n'ont pas de compte chez le fournisseur, y compris la société principale.

*Remarque : Selon les cas, un simple mouvement de stock pour transférer les articles entre sociétés ne suffit pas, il faut également facturer les articles entre les sociétés.*

## 12 Nouveautés Galion

### Pourcentage d'acompte par défaut (facultatif)

Lorsque le pourcentage d'acompte négoce par défaut est indiqué dans la fiche société :

En saisie dans la fenêtre « paiement » le montant de l'acompte à verser s'affiche en fonction du pourcentage et du montant de la commande ou du devis. (cf. image page suivante)

*Remarque : Des mots-clés permettent également de modifier les formulaires d'impression PDF du devis et/ou de la commande, afin d'ajouter l'impression du pourcentage et du montant de l'acompte à verser.*



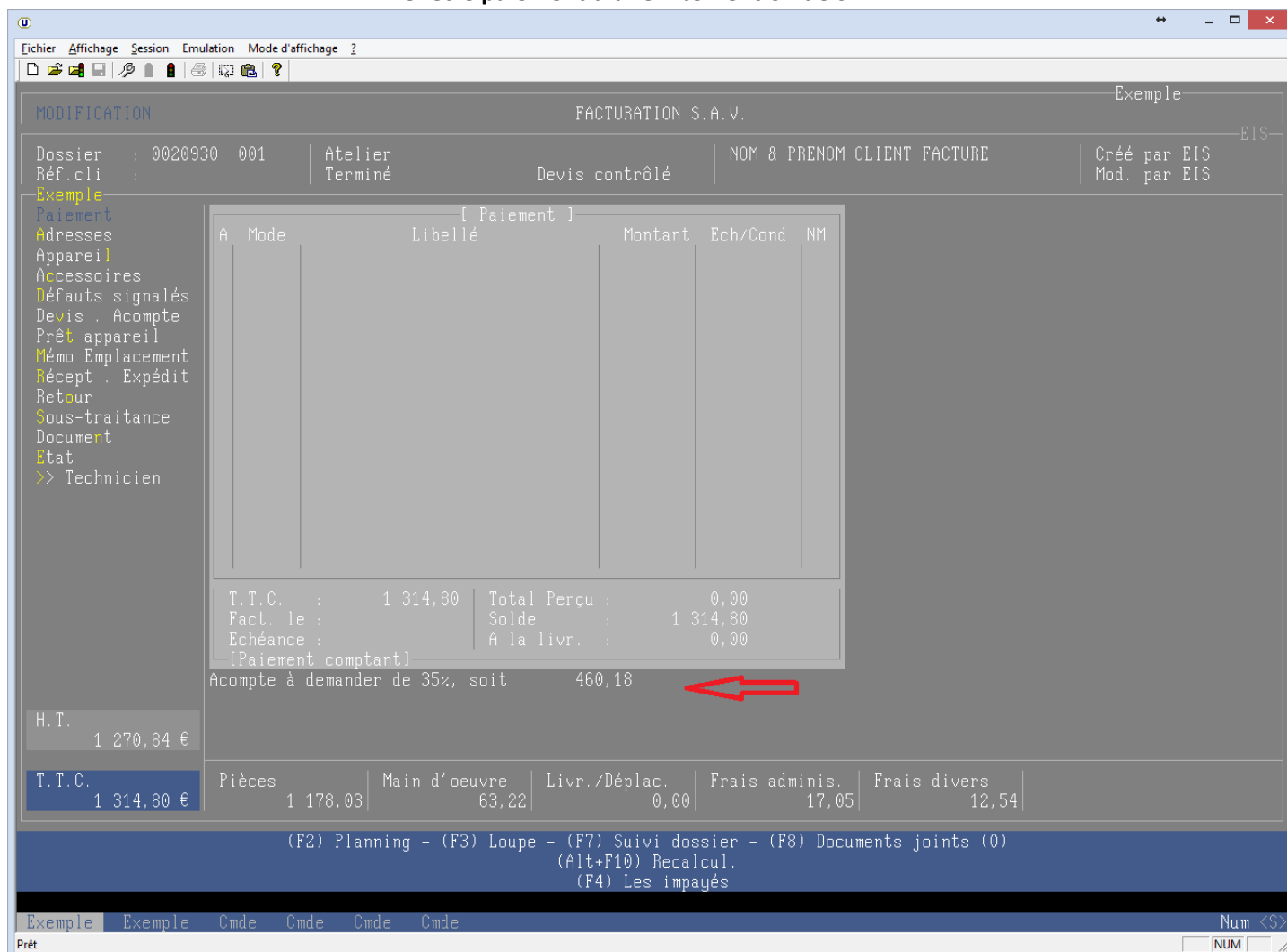
## Pourcentage d'acompte par défaut (facultatif)

Lorsque le pourcentage d'acompte S.A.V. par défaut est indiqué dans la fiche société :

Quand le document est un devis contrôlé, en saisie dans la fenêtre « paiement » le montant de l'acompte à verser s'affiche en fonction du pourcentage et du montant du devis. (cf. image ci-dessous)

*Remarque : Des mots-clés permettent également de modifier le formulaire d'impression PDF du devis, afin d'ajouter l'impression du pourcentage et du montant de l'acompte à verser.*

### Fenêtre paiement d'une intervention de S.A.V. :



MODIFICATION FACTURATION S.A.V. Exemple

Dossier : 0020930 001 | Atelier Terminé | Devis contrôlé | NOM & PRENOM CLIENT FACTURE | Créé par EIS | Mod. par EIS

Exemple  
Paiement  
Adresses  
Appareil  
Accessoires  
Défauts signalés  
Devis : Acompte  
Prêt appareil  
Mémo Emplacement  
Récept : Expédit  
Retour  
Sous-traitance  
Document  
Etat  
>> Technicien

A	Mode	Libellé	Montant	Ech/Cond	NM

T.T.C. : 1 314,80 | Total Perçu : 0,00  
 Fact. le : | Solde : 1 314,80  
 Echéance : | A la livr. : 0,00

[Paiement comptant]  
 Acompte à demander de 35%, soit 460,18

H.T. 1 270,84 €  
 T.T.C. 1 314,80 €

Pièces	Main d'oeuvre	Livr./Déplac.	Frais adminis.	Frais divers
1 178,03	63,22	0,00	17,05	12,54

(F2) Planning - (F3) Loupe - (F7) Suivi dossier - (F8) Documents joints (0)  
 (Alt+F10) Recalcul.  
 (F4) Les impayés

## Durée de validité du devis

La durée de validité du devis contrôlé se calcule automatiquement en fonction de la durée de validité S.A.V. par défaut. La date de validité d'un devis s'affiche depuis la fenêtre « Document » et peut être modifiée par la touche (F9). La modification de la date de validité du devis est mémorisée dans le suivi du dossier.

*Remarque : Des mots-clés permettent de modifier le formulaire d'impression PDF du devis, afin d'ajouter la période ou la date de validité du devis.*



## 14 Nouveautés Galion - Titan

### Fiche société Gestion

#### Pourcentage d'acompte par défaut

- . Dans la fenêtre Négoce, vous pouvez indiquer le pourcentage d'acompte par défaut.
- . Dans la fenêtre S.A.V., vous pouvez indiquer le pourcentage d'acompte par défaut. (cf. image ci-dessous)

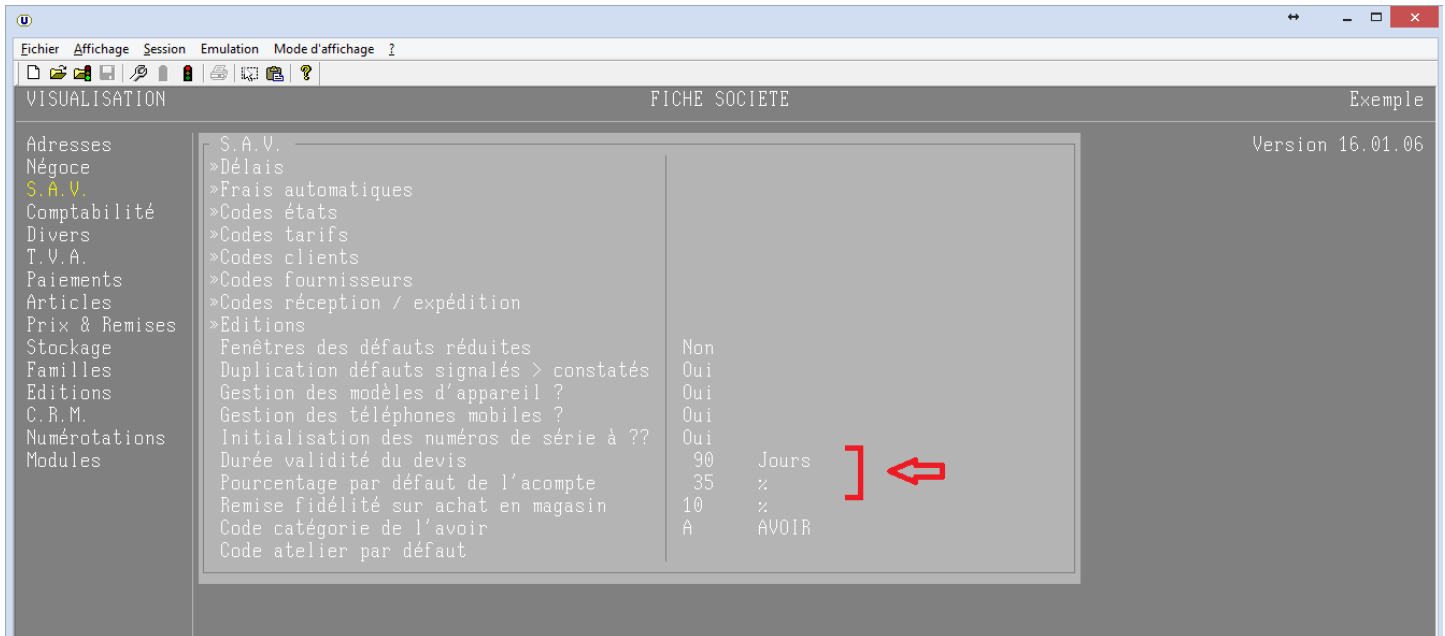
## 15 Nouveautés Titan

### Fiche société Gestion

#### Durée de validité du devis S.A.V. par défaut

Dans la fenêtre S.A.V., vous pouvez modifier la durée de validité par défaut des devis qui est de 90 jours. (cf. image ci-dessous)

Fenêtre S.A.V de la fiche société :



## 16 Nouveautés Titan

### Fichier Ateliers : mise à jour des prix

La touche (F4) permet de mettre à jour au choix le montant des rubriques « devis à partir de », « devis refusé » ou « acompte par défaut », en précisant le montant à remplacer et le nouveau montant. (cf. image page suivante)

*Avantage : Vous pouvez mettre à jour avec précision les montants par défaut.*

## 17 Nouveautés Titan

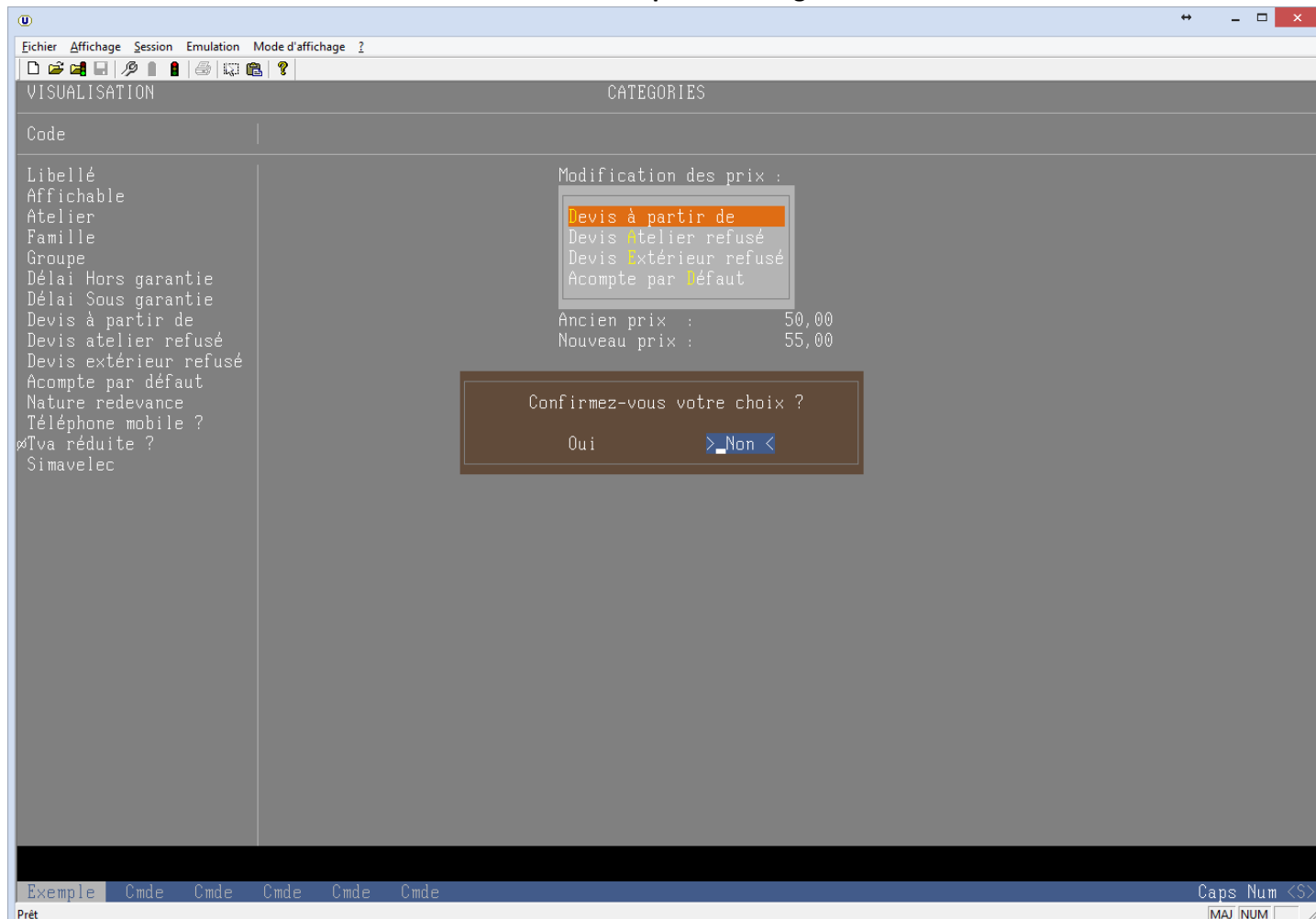
### Fichier catégories : mise à jour des prix

La touche (F4) permet de mettre à jour au choix le montant des rubriques « devis à partir de », « devis refusé atelier », « devis refusé extérieur ou « acompte par défaut », en précisant le montant à remplacer et le nouveau montant. (cf. image page suivante)

*Avantage : Vous pouvez mettre à jour avec précision les montants par défaut.*



## Modification des prix des catégories :



### Informations :

#### Vérification du numéro de TVA Intracommunautaire :

Avec le site VIES [http://ec.europa.eu/taxation\\_customs/vies/vieshome.do](http://ec.europa.eu/taxation_customs/vies/vieshome.do), la Commission européenne offre la possibilité de délivrer un certificat attestant que la validité du numéro de TVA d'un client a été vérifiée à un moment donné, ce qui permet à un opérateur économique de prouver sa bonne foi en cas de fraude à la TVA de l'un de ses clients. **Il est conseillé de vérifier tous les ans le numéro de TVA Intracommunautaire de chaque client.**

#### Remarques :

- Avec le module « Gestion documentaire », vous pouvez mémoriser ce certificat dans la fiche de votre client.
- Avec le module « Formulaires de saisie », vous pouvez activer la recherche sur le champ « TVA Intracommunautaire » et lister ou recherche vos clients par leur code TVA.